

Chef opérateur / opératrice son

RNCP36655 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323s
Formacode(s)	46254
Code(s) ROME	L1508
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/07/2022
Date d'échéance	01/07/2025

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL · SIRET : 30242119300012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les métiers du son constituent une part importante des métiers de la branche audiovisuelle.

Ces métiers sont exercés soit dans les entreprises de diffusion de programmes audiovisuels ou de programmes radios, soit dans les sociétés de production soit encore chez les prestataires techniques.

Tous ces métiers sont marqués par une évolution rapide des pratiques professionnelles. Cette évolution est due aux nouvelles technologies de la production mais aussi aux nouveaux usages des consommateurs.

Avec la multiplication des circuits de diffusion, les productions audiovisuelles doivent répondre à des besoins nouveaux et avec des budgets de plus en plus contraints. La démocratisation des outils de production du son pour l'audiovisuel a favorisé l'intégration de ces métiers dans les sociétés de diffusion ou de production et réduit la place des prestataires.

A l'inverse la technicité de certains modes de diffusion, et la complexification des procédures pour les productions haut de gamme exigent un haut niveau de compétences spécifiques dont seuls disposent les spécialistes formés pour cela. Ce haut niveau de compétences est indispensable pour la réalisation de programmes complexes, tant en fiction qu'en documentaire ou qu'en réalisation de direct (manifestations sportives, émission de divertissement, captation de spectacles, etc).

La certification « Chef.fe opérateur son » vise en particulier à atteindre ce niveau d'expertise des professionnels du son du secteur de l'audiovisuel. Elle s'inscrit dans la continuité de la certification « Technicien d'exploitation son » de niveau 5, à laquelle des compétences liés à la conception de dispositifs techniques, plus complexes, ont été introduites afin de répondre aux besoins spécifiques des productions.

Dès sa création, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a développé des formations sur les métiers du son à l'image en veillant à toujours suivre l'évolution et participer aux transformations des pratiques professionnelles. Depuis 2014, l'INA dispense une formation en alternance permettant d'acquérir les compétences du métier de chef.fe opérateur son (cf. paragraphe 4. Métiers, fonctions et activités visées).

ACTIVITÉS VISÉES

Cadre général d'activité :

L'activité de cet emploi/métier s'exerce pour des sociétés de production, des compagnies, ... sur des lieux de tournage, de spectacle, en studios d'enregistrement en coordination avec des équipes techniques et en contact avec différents intervenants (réalisation, interprètes, journalistes, ...) Elle peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours. L'activité est soumise au rythme de la programmation des spectacles et des tournages (Fiche ROME L1508 - Prise de son et sonorisation)

Le chef opérateur son / ingénieur du son en audiovisuel travaille seul(e) ou en équipe :

- dans la production audiovisuelle (programmes de télévision, ou films de cinéma, productions audiovisuelles pour Internet)
- pour la fabrication de produits audio : nouveaux médias en ligne, créations sonores pour la radio, le spectacle, la muséographie ...

Synthèse des activités :

Le chef.fe opérateur son est principalement chargé(e), en fonction de la situation particulière rencontrée :

- De la captation des sons, de son enregistrement et de sa diffusion :

Choix des équipements, installation, implantation, câblage

Réalisation de la captation (prise de son) des sons et leur enregistrement sur un tournage audiovisuel ou une production sonore

- De la post-production des sons :

Montage de la bande son

Mixage des sons entre eux

- De la conception et de la mise en œuvre d'une chaîne technique de travail facilitant la production et la post-production :

Analyse une demande et prévision les moyens audio à mettre en œuvre

Élaboration et mise en œuvre de l'interphonie sur le lieu de tournage

Élaboration d'une chaîne technique de production et de post-production adaptée

- De la conception et de la réalisation d'un projet de création sonore :

Concevoir et conduire la réalisation d'un projet de création sonore

Spécificité du chef.fe opérateur son :

Les compétences du chef opérateur son lui confèrent la responsabilité audio du programme, en regard de la production pour lequel il travaille. Les titulaires de cette certification accèdent à une autonomie suffisante pour concevoir, et exploiter une chaîne complexe de production du son pour l'image. Cette responsabilité distingue son activité du travail d'opérateur ou d'assistant son.

Conditions de travail particulières :

- ses horaires sont rarement fixes et souvent décalés ; il peut être amené à se déplacer en France et à l'étranger ;
- le type d'engagement le plus répandue dans l'exercice du métier est le CDD dit d'usage (intermittent) ;
- le chef.fe opérateur son collabore directement avec les artistes, et les intervenants techniques et mène son action en relation étroite avec les prestataires des autres corps de métier liés à la prestation ou à la production en cours.
- ses activités professionnelles s'intègrent donc dans des environnements de métier et de culture variés, dont il est préférable qu'il appréhende les codes et les bases (audiovisuel, musique, cinéma, spectacle vivant, journalisme, événementiel, institutionnel, manifestations publiques, concerts, ...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc n°1 : Mise en place d'un dispositif de captation, d'enregistrement et de diffusion des sons

C1.1 – Sélectionner le matériel de captation adapté afin d'optimiser le rendu sonore en tenant compte des contraintes liées au type de captation et aux contraintes financières

C1.2 – Placer les micros et leurs accessoires afin d'obtenir le meilleur rendu sonore lors de la diffusion en fonction de la nature des différentes sources sonores

C1.3 – Assurer la cohérence des niveaux de modulation sonore tout au long de la chaîne de travail afin de respecter les caractéristiques techniques des équipements en respectant les normes d'alignement et de modulation

C1.4 – Assurer la bonne distribution des sources sonores afin de distribuer le signal en respectant le cahier des charges de la production ainsi que les différents besoins des membres de l'équipe de tournage

C1.5 – Mixer à l'antenne les différentes sources sonores d'un programme diffusé ou enregistré dans les conditions du direct afin d'obtenir le mixage final en respectant les normes techniques et les intentions esthétiques du réalisateur

C1.6 – Mettre en œuvre un monitoring adapté aux besoins des différents membres de l'équipe de tournage afin que chaque membre de l'équipe de tournage puisse disposer d'un mixage conforme à ses attentes

C1.7 – Contrôler l'équilibre des sources sonores mélangées afin de délivrer un programme en adéquation avec la nature de celui-ci en ayant une écoute critique du son produit

Bloc n°2 : Post-production des sons

C2.1 Créer l'univers sonore d'un programme audiovisuel afin de servir le projet du réalisateur ou du commanditaire en sélectionnant les sons adaptés à la nature du programme

C2.2 Mixer les sons afin de réaliser la post-production du programme en respectant les normes et les intentions du

réalisateur

C2.3 Mettre en œuvre les outils de traitement du signal audio afin de corriger les défauts éventuels et d'améliorer l'esthétique du son produit en utilisant les moyens de traitement en fréquence, les moyens de traitement dynamique et temporels

C2.4 Régler et équilibrer les différentes sources sonores pour réaliser le mixage en respectant les normes de diffusion

C2.5 Prendre en compte les problématiques d'accessibilité des programmes aux personnes aveugles ou malvoyantes en réalisant une piste d'audiodescription

Bloc n°3 : Conception d'une solution technique

C3.1 Proposer une solution technique adaptée au cahier des charges de la production et/ou post-production d'un programme audiovisuel afin répondre à la demande du commanditaire en établissant la liste des équipements nécessaires pour le bon déroulement de la production

C3.2 Concevoir le dispositif/système de liaisons audio entre appareils afin d'obtenir un dispositif opérationnel en respectant les règles d'interconnexions des équipements

C3.3 Concevoir un dispositif de liaisons audio HF pour les besoins du tournage afin d'obtenir un dispositif HF opérationnel en proposant un plan de fréquence adapté

C3.4 Concevoir un dispositif d'interphonie pour les besoins du tournage afin d'assurer la bonne communication des acteurs de la production en analysant les demandes spécifiques de chaque participant

C3.5 Elaborer le suivi de production et de post-production du son afin d'optimiser la fabrication d'un programme audiovisuel En élaborant le workflow et le mediaflow de la production

Bloc n°4 : Conception et réalisation d'un projet de création sonore

C 4.1 – Rédiger une note d'intention ou une réponse à appel à projet afin de répondre à la demande d'un commanditaire en respectant les codes esthétiques et culturels de l'œuvre

C 4.2 - Prévoir le temps et les moyens nécessaires pour la captation des sons afin de respecter les délais indiqués par la production en s'appuyant sur les temps de charge de travail nécessaires aux différentes phases du projet

C 4.3 – Mettre en œuvre un projet de création sonore original afin de répondre à la demande du commanditaire en respectant l'ensemble des exigences du cahier des charges

Blocs de compétences

RNCP36655BC01 — Bloc n°1 : Mettre en oeuvre un dispositif de captation, d'enregistrement et de diffusion des sons

LISTE DE COMPÉTENCES

C1 1– Sélectionner le matériel de captation adapté afin d'optimiser le rendu sonore en tenant compte des contraintes liées au type de captation et aux contraintes financières

C1.2 – Placer les micros et leurs accessoires afin d'obtenir le meilleur rendu sonore lors de la diffusion en fonction de la nature des différentes sources sonores

C1.3 – Assurer la cohérence des niveaux de modulation sonore tout au long de la chaîne de travail afin de respecter les caractéristiques techniques des équipements en respectant les normes d'alignement et de modulation

C1.4 – Assurer la bonne distribution des sources sonores afin de distribuer le signal en respectant le cahier des charges de la production ainsi que les différents besoins des membres de l'équipe de tournage

C1.5 – Mixer à l'antenne les différentes sources sonores d'un programme diffusé ou enregistré dans les conditions du direct afin d'obtenir le mixage final en respectant les normes techniques et les intentions esthétiques du réalisateur

C1.6 – Mettre en œuvre un monitoring adapté aux besoins des différents membres de l'équipe de tournage afin que chaque membre de l'équipe de tournage puisse disposer d'un mixage conforme à ses attentes

C1.7 – Contrôler l'équilibre des sources sonores mélangées afin de délivrer un programme en adéquation avec la nature de celui-ci en ayant une écoute critique du son produit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ces compétences font l'objet de deux mises en situation d'évaluation :

Evaluation E1 : Prise de son de type documentaire/fiction

Evaluation E2 : Prise de son et mixage d'une émission télévisée de type plateau multicaméra

Ces deux évaluations donnent lieu à des livrables qui sont visionnés, écoutés par le jury de certification avec échange de questions réponses avec le candidat.e

RNCP36655BC02 — Post-produire des sons

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 Créer l'univers sonore d'un programme audiovisuel afin de servir le projet du réalisateur ou du commanditaire en sélectionnant les sons adaptés à la nature du programme

C2.2 Mixer les sons afin de réaliser la post-production du programme en respectant les normes et les intentions du réalisateur

C2.3 Mettre en œuvre les outils de traitement du signal audio afin de corriger les défauts éventuels et d'améliorer l'esthétique du son produit en utilisant les moyens de traitement en fréquence, les moyens de traitement dynamique et temporels

C2.4 Régler et équilibrer les différentes sources sonores pour réaliser le mixage en respectant les normes de diffusion

C2.5 Prendre en compte les problématiques d'accessibilité des programmes aux personnes aveugles ou malvoyantes en réalisant une piste d'audiodescription

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ces compétences font l'objet de la mise en situation d'évaluation :

- Evaluation E3 : Post-production audio d'un produit audiovisuel

Le livrable réalisé au cours de cette mise en situation fait l'objet d'une écoute du mixage et du prêt à diffuser (PAD) et échange avec le jury

(questions/réponses)

RNCP36655BC03 — Concevoir des solutions techniques audio pour la réalisation d'un programme audiovisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 Proposer une solution technique adaptée au cahier des charges de la production et/ou post-production d'un programme audiovisuel afin répondre à la demande du commanditaire en établissant la liste des équipements nécessaires pour le bon déroulement de la production

C3.2 Concevoir le dispositif/système de liaisons audio entre appareils afin d'obtenir un dispositif opérationnel en respectant les règles d'interconnexions des équipements

C3.3 Concevoir un dispositif de liaisons audio HF pour les besoins du tournage afin d'obtenir un dispositif HF opérationnel en proposant un plan de fréquence adapté

C3.4 Concevoir un dispositif d'interphonie pour les besoins du tournage afin d'assurer la bonne communication des acteurs de la production en analysant les demandes spécifiques de chaque participant

C3.5 Elaborer le suivi de production et de post-production du son afin d'optimiser la fabrication d'un programme audiovisuel En élaborant le workflow et le mediaflow de la production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ces compétences font l'objet de quatre mises en situation d'évaluation :

- Evaluation E1 : Prise de son de type documentaire/fiction
- Evaluation E2 : Prise de son et mixage d'une émission télévisée de type plateau multicaméra
- Evaluation E3 : Post-production audio d'un produit audiovisuel
- Evaluation E4 : Élaboration d'un dossier de suivi du Workflow audio sur un programme audiovisuel

Les livrables de ces quatre mise en situation sont analysés par le jury de certification puis échangés avec le jury (questions/réponses)

RNCP36655BC04 — Concevoir et réaliser un projet de création sonore

LISTE DE COMPÉTENCES

C 4.1 – Rédiger une note d'intention ou une réponse à appel à projet afin de répondre à la demande d'un commanditaire en respectant les codes esthétiques et culturels de l'œuvre

C 4.2 - Prévoir le temps et les moyens nécessaires pour la captation des sons afin de respecter les délais indiqués par la production en s'appuyant sur les temps de charge de travail nécessaires aux différentes phases du projet

C 4.3 – Mettre en œuvre un projet de création sonore original afin de répondre à la demande du commanditaire en respectant l'ensemble des exigences du cahier des charges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Ces compétences font l'objet de la mise en situation d'évaluation :

Evaluation E5 : Production d'un projet de création sonore

Le livrable de l'évaluation E5 fait l'objet d'une écoute de la production sonore et échange avec le jury (questions réponses)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chef.fe opérateur son est amené à travailler pour des sociétés de diffusion de programme (chaines de télévision), des sociétés de production de programmes ou des prestataires techniques de l'audiovisuel au service des premières. Ces entreprises ont des tailles variables selon qu'elles sont dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il peut avoir un statut de salarié en CDI, mais l'intermittence avec les contrats à durée déterminée d'usage (CDDU) constitue une part importante des emplois.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La CPNEF AV (Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Audiovisuel) définit ce métier de la façon suivante :

« Le chef opérateur son est sollicité par une équipe de production pour participer à la réalisation d'un programme audiovisuel. Il exerce son métier technico-artistique souvent en collaboration avec un réalisateur. Il analyse une demande d'exécution de travail transmise sous forme verbale ou écrite.

Il vérifie et configure son matériel de prise de son et de communication entre les différents techniciens. Il est parfois secondé dans ces tâches par un assistant son. Le chef opérateur du son est responsable de la qualité des éléments sonores qu'il enregistre : il est tributaire du planning et des conditions de tournage (lieux de tournage, horaire des rendez-vous, météo...).

Le chef opérateur du son répond à une demande du réalisateur et adapte sa méthode de travail (choix et position des micros, utilisation de la perche etc.) en fonction des contraintes du tournage (acoustique du décor ou du lieu de tournage, rendu d'une voix), de la configuration du studio d'enregistrement, et en adéquation avec les choix artistiques et techniques du réalisateur. Le chef opérateur son met l'accent sur la qualité technique des sons qu'il enregistre, dans le but de fournir une matière sonore propre et utilisable au montage et au mixage.

Dans les hypothèses notamment de tournage d'émissions de télévision de flux (concert, variété, sport, grand événement), le chef opérateur du son doit réaliser la captation du son grâce à des systèmes HF (micro sans fil). Il gère, les réseaux d'ordre et doit tenir compte des communications entre techniciens eux-mêmes (intercom).

Il s'adapte aux diverses conditions de travail et aux membres de l'équipe avec laquelle il collabore.

Il s'appuie sur ses compétences techniques pour choisir sa méthode de travail et éventuellement faire des propositions au réalisateur.

Les champs d'intervention sont multiples : travail pour une émission réalisée en direct, dite de flux, (plateau ou extérieurs), dans ce cas les équipes sont importantes. Cette hypothèse représente la majorité des situations de travail dans les industries techniques. Travail en équipe avec d'autres techniciens (vidéo, lumière). Travail d'enregistrement pour la post production (bruitage et doublage) »

En synthèse, le chef.fe opérateur son en audiovisuel est responsable de la bande son d'une production audiovisuelle. Suivant la situation professionnelle, il répond de manière formelle ou informelle au cahier des charges technique et artistique d'une production, en procédant à sa conception technique et/ou esthétique. Il met alors en oeuvre les moyens nécessaires à sa réalisation : création sonore, prise de son, enregistrement, mixage, diffusion des sons en direct à l'antenne ou en différé

Dans la pratique, en fonction des domaines d'activité et des conditions d'exercice, les désignations suivantes peuvent être utilisées pour les métiers visés par cette certification (cf. Fiche ROME L1508 - Prise de son et sonorisation) :

Chef opérateur du son / Cheffe opératrice du son

Ingénieur du son / ingénieure du son

Concepteur son / Conceptrice son

Chef monteur son / Chef monteuse son

Régisseur son / Régisseuse son

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Par la voie de la formation :

Il est demandé au candidat.e d'avoir un niveau Bac+2 répondant aux éléments suivants :

- BTS métiers de l'audiovisuel, option métiers du son
- Diplôme, titre professionnel ou L2 dans le domaine de l'audiovisuel avec expérience professionnelle

Sélection sur dossier, épreuve écrite et entretien afin de vérifier que le candidat.e répond aux pré-requis et de s'assurer de la pertinence de son projet professionnel avec la certification visée.

Par la voie de la VAE :

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, justifiant d'une activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat ou ayant exercé des responsabilités syndicales ou occupé une fonction de conseiller municipal, de conseiller général ou de conseiller régional en rapport direct avec le contenu de la certification visée peut demander la validation des acquis de son expérience.

La durée minimale d'activité requise pour que la demande de validation soit recevable est de un an, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non, à temps plein ou à temps partiel.

Pour apprécier cette durée, l'Ina prend en compte les activités mentionnées au premier alinéa de la présente fiche, à savoir : activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat, expérience relative à l'exercice de responsabilités syndicales ou relative à l'exercice d'une fonction de conseiller municipal, de conseiller général ou de conseiller régional en rapport direct avec le contenu de la certification visée

Les périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel, suivie de façon continue ou non par les personnes n'ayant pas atteint le niveau V de qualification pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre, sont prises en compte dans le calcul de la durée minimale d'activité requise.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres :

- Un membre interne à l'INA : Responsable pédagogique INA
 - Un membre externe à l'INA
- : Mixeur ou monteur son en Audiovisuel
- Un membre externe à l'INA : Chef opérateur du son en tournage

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 900 €
Selon la branche	6 000 € – 10 943 €
Prise en charge	Branches concernées
9 900 €	Valeur par défaut · 207 branches
10 943 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF de la Publicité, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
7 124 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	01/07/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	6	0	100 %	100 %
2017	6	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41429

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36655/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2024 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	13 115 €
Coût moyen par dossier	4 372 €
Durée moyenne	70 h
Période	01/2024 – 01/2025
France compétences	87 %
France Travail	12 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.